

COMMUNE DE HARCOURT

PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 07 Avril 2025, le Maire de HARCOURT a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'enquête publique se déroulera sur une période de 30 jours du lundi 28 avril 2025 au mardi 27 mai 2025 inclus.

Monsieur François CHAGNAUD (fonctionnaire territorial retraité) a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Rouen, son suppléant étant Monsieur BULOT Jean-Jacques, technicien retraité.

Le commissaire-enquêteur recevra à la Mairie de Harcourt lors de permanences présentielle :

- Le mardi 06 mai 2025 de 9 h 30 à 12 h 00
- Le samedi 17 mai de 9 h 30 à 12 h 00
- Le mardi 27 mai de 15 h 00 à 17 h 30.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie de Harcourt, sur support papier et à l'accueil du service urbanisme ainsi que sur le site internet de la Ville : <https://mairie-harcourt.fr>

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant au commissaire-enquêteur pendant le délai d'enquête par voie postale :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Mairie, 2 Place du général Chrétien 27800 HARCOURT en objet du courrier : observation PLU pour le commissaire enquêteur –

ou par voie électronique (urba@communeharcourt.com) en objet : observation PLU pour le commissaire enquêteur –

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie de Harcourt aux jours et heures habituels de l'accueil de la mairie (du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00) et du service urbanisme pendant 1 an et seront publiés sur le site internet de la commune.

Le projet de PLU sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.